INSCRIPTION Ecole de MUSIQUE

2022 - 2023



□ Enfant
Né entre le 1.08.2005 et le
1.08.2016
□ Adulte

Cloître des Augustins – 23, rue Sainte Anne – 18700 AUBIGNY SUR NERE 02.48.58.42.36 / 06.30.21.56.49

Adhérent :						
Nom						
Prénom			Date de naissance	aissance		
Adresse	Code postal		Ville			
Tel domicile			Portable	ble		
Mail						
Nom du responsable						
Coordonnées si différentes de l'élève						
Cours suivis						
Instruments pratiqu Piano Alexandre Carole Guitare Saxophone Flûte traversière Batterie		ıés □ Violon □ Chant □ Ukulélé	□ Baby Eveil dès 6 mois □ Eveil musical dès 3 ans □ Eveil instrumental 6 ans □ Formation musicale □1 □2 □3 □4 □5 □6 □7 □8 □ F.M adultes □ Orchestre Sourissons □ Orchestre Intermezzo □ Musique actuelle		ollectif suivi Caisse claire Ensemble percussions Percussions corporelles Classe de Jazz Chorale Classe d'art lyrique Composition/Création Création/Chanson	
Jour:	Horaire:		Instrument 1:			
Jour:	Horaire :		Instrument 2 :			
Facture - Tarif annuel						
	Enfant Albinien		Enfant extérieur		Adulte	
Adhésion		20€	20€		25€	
Cours individuel 1 +	□ 30 min	400€	□ 30 min 570€		□ 30 min 580€	
F.M+ Sourissons ou	□ 45 min	540€	□ 45 min 795€		□ 45 min 870€	
Intermezzo	□ 1h	680€	□ 1h 1020€		□ 1h 1160€	
Deuxième instrument	□ 30 min □ 45 min □ 1h	280€ 420€ 560€	□ 30 min 450€ □ 45 min 675€ □ 1h 900€		□ 30 min 464€ □ 45 min 696€ □ 1h 928€	
Cours collectif	 □ Baby Eveil 60 € □ Eveil musical 60€ □ Eveil instrumental 6 ans 200€ 		 □ Baby Eveil 60 € □ Eveil musical 60€ □ Eveil instrumental 6 ans 300€ 			
Cours collectif	□ Caisse claire □ Ensemble percussions □ Percussions corporelles □ Composition/Création □ Classe de Jazz □ Musique actuelle □ Création chanson 150€ (5 élèves minimum/cours) Réduit: 80€ si activité collective supplémentaire		□ Caisse claire □ Ensemble percussions □ Percussions corporelles □ Composition/Création □ Classe de Jazz □ Musique actuelle □ Création chanson 150€ (5 élèves minimum/cours) Réduit: 80€ si activité collective supplémentaire		□ Classe de Jazz □ Chorale □ Classe d'art lyrique □ Caisse claire □ Ensemble percussions □ Percussions corporelles □ Composition/Création □ Formation musicale □ Musique actuelle □ Création chanson 150€ (5 élèves minimum/cours) Réduit: 80€ si activité collective supplémentaire	
Stage	□ Stage 2 jou	urs petites vacances	60 €			
Location instrument	□ A domic		□ A l'école 80€	A l'école 80€		
Total annuel						
			é de l'année est due. I	l n'y aura pas	de remboursement.	
Facture réglée	Espèces Chèques En totalité En plusieurs fois jusqu'à 3 chèques 6 chèques 9 chèques					
Règlement adhésion	Espèces 🗆	Chèques □ Mont		Date		

INSCRIPTION **Ecole de MUSIQUE**

2022 - 2023



□ Enfant □ Adulte

Cloître des Augustins - 23, rue Sainte Anne - 18700 AUBIGNY SUR NERE 02.48.58.42.36 / 06.30.21.56.49

Les absences:

Pour les enfants :

- En cas d'absence d'un enseignant, celui-ci reportera les cours concernés sauf en cas de force majeure à l'appréciation du CA.
- En cas d'absence justifiée ou non d'un élève, l'enseignant n'est pas tenu de récupérer le cours

Pour les adultes :

• La présence peut être modulée en accord avec le professeur

Le droit à l'image :

L'adhérent ou son responsable autorise l'association à filmer, prendre en photo ou enregistrer les activités et manifestations. Les images ainsi réalisées pourront être reproduites, diffusées et exploitées librement.

Le droit d'accès aux informations :

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les personnes physiques disposent du droit d'accès et de rectification à formuler auprès de l'école. Les informations collectées ont un caractère confidentiel et sont réservées exclusivement à l'école.

Paiement:

Le règlement de l'adhésion doit être effectué à l'inscription.

Pour le paiement des cours, en une ou plusieurs fois, les chèques, libellés sans décimale, sont à donner le jour de l'inscription avec date de l'échéance 15 ou 30 du mois et nom de l'élève au dos. Le premier chèque sera remis en banque dès le mois d'octobre.

En cas de fermeture administrative, l'école offrant des services à distance correspondant à l'offre habituelle, il ne sera pas possible de solliciter un remboursement.

La signature de ce document entraîne l'acceptation du règlement intérieur disponible à l'administration.